

Déclaration de la société civile congolaise sur la tenue du Dialogue inter congolais

La société civile congolaise prend acte des déclarations du Président de la République lors d'une rencontre avec le corps diplomatique accrédité à Kinshasa le samedi 31 janvier 2025, et à l'issue de sa visite à Luanda ce lundi 9 février, concernant sa vision du dialogue inter congolais. À cet égard, nous réitérons notre appel à la tenue d'un dialogue inclusif et réaffirmons avec fermeté que le respect du cessez-le-feu demeure indispensable. Si notre position converge avec celle du Président Félix Tshisekedi quant à l'urgence d'un dialogue, elle diverge toutefois sur certains éléments clés de son approche. Nous rappelons que le Président est l'une des parties prenantes à la crise sécuritaire, politique et sociale que traverse la RDC actuellement.

Ainsi nous exigences

1. Un Dialogue National sans exclusive

Un dialogue national qui exclut certains Congolais n'en est pas un.

Nous rejetons fermement les conditions restrictives et exclusives posées par le Président Tshisekedi, qui instaurent sans équivoque le cadre d'un simulacre de dialogue ressemblant davantage à un monologue, à l'opposé des objectifs de solutions durables recherchés. Écarter une catégorie d'acteurs fragilise la cohésion nationale et prive le processus de toute légitimité. La paix ne se décrète pas : elle se construit avec toutes les parties, dans la sincérité, l'écoute et la confiance.

2. Une médiation neutre et expérimentée est indispensable

La transparence et l'impartialité du processus doivent être garanties par des acteurs crédibles tels que l'ECC, la CENCO, l'Union africaine, la société civile, ainsi que par l'appui de pays disposant d'une expertise reconnue en matière de dialogues nationaux. Un dialogue placé sous le contrôle exclusif de l'Etat et des institutions de la République ne saurait inspirer confiance. Ses conclusions risqueraient d'être rejetées par les parties exclues, les poussant potentiellement à chercher d'autres voies pour se faire entendre.

3. Dialogue et justice doivent coexister

Les enquêtes judiciaires doivent se poursuivre, mais ne peuvent servir de prétexte pour écarter certaines voix ou verrouiller le débat national. La réconciliation exige l'écoute de tous, y compris de ceux considérés comme adversaires ou politiquement dérangeants.

4. Le dialogue national ne peut se tenir sous le contrôle exclusif d'institutions issues d'élections contestées

Pour garantir sa crédibilité, le dialogue doit se dérouler dans un cadre sûr, impartial et reconnu au niveau international. Chaque Congolais doit pouvoir y participer librement et contribuer à la recherche de solutions durables aux crises que traverse le pays.

Position de la société civile congolaise

La société civile congolaise demeure favorable à un dialogue véritablement inclusif, impartial et fondé sur la transparence. Elle recommande aux dirigeants de s'engager résolument dans la recherche de solutions durables en incluant la base : la population directement touchée par cette crise.

Nous appelons le peuple congolais à rester vigilant, engagé et déterminé à contribuer à l'arrêt de la crise sécuritaire et au rétablissement d'une paix durable sur l'ensemble du territoire national. La voix du peuple congolais ne peut être ni muselée ni confisquée.

Fait à Kinshasa, le 10 février 2026

Ont signé la déclaration

1. Collectif Citoyen Congo 2060
2. AJDDH (Actions pour la Justice le Développement et les Droits Humains)
3. Mouvement citoyen Patriotisme Oblige
4. Mouvement Citoyen EKOKI
5. Mouvement Citoyen Lucha
6. ALERTE - RDC (Alternative Laïque Engagée pour la Refondation Totale de l'État)